



Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER INTÉRIMAIRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Il y aura une séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Palmarolle, le lundi 26 janvier 2026, à 19h00, au 124, rue Principale, Palmarolle.

Le sujet de cette assemblée sera :

- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- Adoption du budget 2026 ;
- Adoption du programme triennal d'immobilisation ;
- Adoption du règlement no 363 concernant le taux cumulatif pour les différentes taxes foncières générales pour l'année 2026 ;
- Adoption du règlement no 364 concernant le tarif pour l'utilisation de l'eau, du service de l'assainissement des eaux usées et du réseau d'égout pour l'année 2026 ;
- Adoption du règlement no 365 concernant la quote-part de la MRC D'Abitibi-Ouest pour la collecte, le transport, la disposition des ordures et des matières récupérables et les frais du CVMR pour l'année 2026 ;
- Adoption du règlement no 366 concernant le mode de paiement des comptes de taxes pour l'année 2026 ;
- Période de questions du public (qui portera uniquement sur les points de cet ordre du jour) ;
- Levée de la séance.

DONNÉ À PALMAROLLE CE DOUXIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER 2026.

DENIS BÉDARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL GREFFIER-TRÉSORIER INTÉRIMAIRE